



HEBDO



JOURNÉE DES BÉNÉVOLES À LYON LE 23 MARS



LA DÉLÉGATION DEUX - SÉVRIENNE INVITÉE PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL À L'OCCASION DE LA RENCONTRE AMICALE FRANCE / ALLEMAGNE.

RETOUR SUR CETTE JOURNÉE EN PAGE 11.

COORDONNÉES

Siège social et adresse postale :
23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Mahaoudi Hakim
Micheau Anthony
Poirault Jean-Luc
Laville Jean-Marc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi
08 h 00 - 17 h 00

Le vendredi
08 h 00 - 16 h 00

REUNIONS MANIFESTATIONS

Week-end du 06-07 avril 2024

18ème journée de D1 à D4

6ème journée de D5 Niveau 1

5ème journée de D5 Niveau 2

Finale départementale
du Festival Foot u13 à Echiré

Lundi 08 avril 2024

Début de la coupe des supporters

Mercredi 10 avril 2024

Réunion de la commission
FORPROCOM à Cherveux (19h)

SOMMAIRE

Commissions Sportive Litiges et Contentieux	P 02
Commission des jeunes	P 08
Bénévoles récompensés	P 11
Infos des clubs	P 12
Sécurité routière	P 22
Nos Partenaires	P 23



COMMISSIONS

SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

Procès verbal n°34 - Réunion du 04 avril 2024

Président : **M. BAUDOUIN Gilles**

Vice-Président : **M. ROUGER Alain**

Secrétaire : **M. GODET Jean-Pierre**

Membres : **MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean Jacques - PRUNIER Jacky**

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres des commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ★ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
- ★ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ★ M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
- ★ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ★ M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
- ★ M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le procès-verbal n°33 du 28 Mars 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMMISSIONS

SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

WEEK-END DU 30 / 31 MARS ET 1ER AVRIL 2024

Match n°28046908 Echiré St Gelais (2) – Brulain ES (1) en coupe des Deux-Sèvres – Tour n°5

M. ROUGER Alain ne participe pas aux débats ni à la prise de décision

Arbitre : M. PAIN Sébastien

Réserve d'avant match du club de Brûlain :

« Je soussigné(e) GEMOT SIMON licence n° 1182416544 Capitaine du club ESPE.S. BRULAIN formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club AV.S. ECHIRE ST GELAIS, pour le motif suivant : des joueurs du club AV.S. ECHIRE ST GELAIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

Match de référence pour l'équipe 1 : St Yriex 16 As (1) – Echiré St Gelais (1) – en Championnat Régional 2 poule C du 30/03/2024.

2/ Match de référence pour l'équipe U18 R2 : Echiré St Gelais (21) – POITIERS 3 Cités (21) en Championnat Régional 2 poule A du 30/03/2024.

Référence à l'Article 26 des R.G. de la LFNA : Participation aux rencontres – Paragraphe C restrictions collectives. Règlement qui s'applique également à nos compétitions de District.

3/ Que deux joueurs seulement ont participé à plus de 10 matchs (Coupes et Championnat) en équipes supérieures, laissant ainsi leur équipe dans son bon droit.

Référence aux REGLEMENTS COMPETITIONS SENIORS DISTRICT DES DEUX-SEVRES Championnats - Coupes - Challenges SAISON 2023-2024

Rubrique - QUALIFICATIONS - LICENCES Art. 18. – B) Chaque équipe inférieure participant à une compétition avec des équipes supérieures ne pourra comprendre au maximum que 3 joueurs ayant disputé plus de 10 matches officiels (Championnats et Coupes) avec l'ensemble des équipes supérieures.

Par conséquent, déclare la réserve non fondée.

- Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : **Echiré St Gelais (2) - Brûlain Es (1) = 1-0**
- Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de Brûlain.
- L'équipe de Echiré St Gelais (2) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe des Deux-Sèvres.

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Match n° 27856059 Gati Foot (3) – Viennay Gâtine FC (1) en Départementale 5 1er niveau poule D du 31/03/2024 (Phase 2)

Arbitre : M. ROBERT Frédéric

Réserve du club de Viennay Gâtine FC

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

1/ Match de référence pour l'équipe 1 : Gati Foot (1) – Le Tallud Eveil (1) – en Coupe Nouvelle Aquitaine Tour 7 du 30/03/2024.

2/ Match de référence pour l'équipe 2 : Gati Foot (2) – St Martin Les Melle (1) – en Coupe Saboureau 5ème Tour 5 du 31/03/2024.

Référence à l'Article 26 des R.G. de la LFNA : Participation aux rencontres – Paragraphe C restrictions collectives. Règlement qui s'applique également à nos compétitions de District.

S'agissant d'un match remis : L'Article 120 des Règlements Généraux de la F.F.F. s'applique.

Pour la participation des joueurs, il faut prendre en compte la date réelle à laquelle se joue la rencontre.

Par conséquent, déclare la réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : **Gati Foot (3) – Viennay Gâtine FC (1) = 6 - 2**

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de Viennay Gâtine FC.

Match n° 28046900 Le Tallud (2) – Boutonnais FC (1) en Coupe des Deux-Sèvres – Tour n°5

Arbitre : M. LEMARCHAND FRANCOIS

Réclamation d'après-match du club de BOUTONNAIS FC :

« Je soussigné *GARANDEAU Jérémy*, licence 1172416389, capitaine du FC Boutonnais porte une réclamation sur la qualification et la participation du joueur *PINEAU Corentin*, licence 2546008198, du club de EV le Tallud à la rencontre de coupe des Deux-Sèvres du 31 mars 2024.

Motif : *Ce joueur de moins de 23 ans est susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure du club le samedi 29 mars et ne pouvait être incorporé en équipe inférieure et participer à cette rencontre, le règlement de la coupe des Deux-Sèvres ne l'autorisant pas.* »

La Commission déclare la réclamation d'après-match recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

1/ Match de référence pour l'équipe 1 de l'Eveil du Tallud : Gati Foot (1) – Le Tallud Eveil (1) – en Coupe Nouvelle Aquitaine Tour 7 du 30/03/2024.

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

2/ Constate que le joueur : PINEAU Corentin catégorie moins de 23 ans licence n° 2546008198 - figurait sur la feuille du match citée ci-dessus, et a participé à la rencontre (Gati Foot (1) – Le Tallud Eveil (1) – en Coupe Nouvelle Aquitaine Tour 7 du 30/03/2024 entré en jeu à la 73ème minute de jeu).

Ce même joueur figurait également sur la feuille du match Le Tallud Eveil (2) – Boutonnais FC (1) en coupe des Deux-Sèvres 5ème tour du 31/03/2024 et a participé à la rencontre.

Référence aux REGLEMENTS COMPETITIONS SENIORS DISTRICT DES DEUX-SEVRES Championnats - Coupes - Challenges SAISON 2023-2024

Rubrique QUALIFICATIONS – LICENCES.

Article 18. Alinéa D/ qui précise : L'article 26 paragraphe 2) des R.G. de la Ligue s'applique à cette épreuve.

Référence à l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA – Participation aux rencontres Restrictions individuelles

2/ Pour les clubs dont l'équipe première dispute un championnat Régional Seniors Masculins Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de **championnat** Régional avec la première équipe réserve de leur club (s'applique à nos compétitions de District).

Par conséquent le joueur cité ci-dessus, PINEAU Corentin, catégorie moins de 23 ans, licence n° 2546008198, ne devait pas participer à la rencontre : Le Tallud Eveil (2) – Boutonnais FC (1) en coupe des Deux-Sèvres 5ème Tour du 31/03/2024.

La Commission déclare la réclamation d'après match fondée : Et l'équipe de l'Eveil du Tallud (2) en infraction.

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'Eveil du Tallud (2) pour en attribuer le gain à l'équipe de Boutonnais FC (1).

Les droits de réclamation d'après match ; soit 74 €, seront portés au débit du club du Tallud.

L'équipe de Boutonnais FC (1) reste qualifiée pour la suite de la compétition en coupe des Deux-Sèvres.

Match n° 26344200 CLUSSAIS (1) – VOUILLE (2) en SENIORS D3 – POULE D

Arbitre : M. FALLOURD SAMUEL

Réserve d'avant-match du club de CLUSSAIS :

« Je soussigné, Brard Mathieu, licence n°2543070335, capitaine du ES CLUSSAIS, formule des réserves sur la qualification et/ou participation de l'ensemble des joueurs de VOUILLE pour le motif suivant : des joueurs du club de VOUILLE sont susceptibles d'avoir participé au dernier d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain et qui n'étaient pas qualifiés à la date 13/01/24 où le match a été arrêté. »

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

COMMISSIONS

SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

1/ Match de référence pour l'équipe 1 : Vouillé Stade 79 (1) – Pays Mellois (1) – en championnat régional 3 poule B du 23/04/2024.

Référence à l'article 26 des R.G. de la LFNA : Participation aux rencontres – Paragraphe C restrictions collectives. Règlement qui s'applique également à nos compétitions de District.

Par conséquent, déclare la réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : **Clussais (1) – Vouilletais 79 Stade (2) = 2 - 3**

Les droits de confirmation, soit 39€, seront portés au débit du club de Clussais.

EVOCATION

Match n°26748264 Echiré St Gelais (2) – Thouars foot 79 (2) en u18 D1 du 16 mars 2024

Dossier transmis par la commission de discipline

La commission de discipline lors de sa réunion du 21 mars 2024, PV n°26, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de **Thouars Foot 79 (2)**.

La commission sportive - litiges et contentieux enregistre la décision prise par la commission de discipline, à **savoir** :

Match perdu par pénalité à l'équipe de Thouars Foot 79 (2) avec 0 but et le retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe d'Echiré St Gelais (2) avec 3 buts et 3 points.

Dossier transmis à la commission des jeunes.

FORFAITS

Amende de 21 €

➤ Match n° 27738823 FC Chauray (3) - Gati Foot (2) en U17 D2 poule B
FC Chauray 1er forfait.

Amende de 32 €

➤ Match n°27969890 Limalonges (1) – Celles Verrines (4) en D5 Niveau 1 poule E
Celles Verrines 1er forfait.

➤ Match n°27862491 Vergentonnaise (2) – Pays Thénezéen (3) en D5 Niveau 2 poule B
Pays Thénezéen 2ème forfait.

➤ Match n°27862490 FC Thouet (2) - Brion (2) en D5 Niveau 2 poule B
Brion 1er forfait.

Amende de 42 €

➤ Match n° 26344678 Plaine Gâtine (1) – FC3C (3) en D4 poule C
Plaine Gâtine 1er forfait.



COMMISSIONS

SPORTIVE - LITIGES ET CONTENTIEUX

FORFAIT GENERAL

Amende de 32 €

► De l'équipe de **FOMPERRON MENIGOUTE (1)** en FUTSAL SENIORS D3 POULE B

Les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront alors exempts au calendrier. Tous les résultats de cette équipe ont été annulés.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu des communes de : Aiffres – Assais - Azay/Thouet – Brulain – Coulon – Chatillon/Thouet – Frontenay RR – Fenioux – Le Vanneau – Lezay – Le Tallud – La Chapelle St Laurent – Magné – Marigny – Mauzé/Mignon – Niort – Romans – Rom – Sauzé Vaussais - St Symphorien – St Hilaire la Palud - Val de Boutonne - Viennay.

COURRIERS RECUS

- Du club d'**Airvo St Jouin** :
 - Concernant le report d'un match. Pris note.
 - Concernant les changements d'horaires et d'installation pour son équipe de D5. Pris note, nécessaire fait.
 - Concernant l'accueil d'une finale de coupe départementale. Pris note.
- Du club de **Niort Pexinois** concernant la demande d'un arbitre officiel en D5. Pris note.

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN

COMMISSION DES JEUNES

POINT SUR LES COUPES AU 03 AVRIL 2024

	COUPE			Rencontres	RES	TAB
	N°	Niveau	Dates			
	6	Barrage	06/04	CHAMPDENIERS PAMPLIE / ECHIRE ST G.		
	10	1/2	01/05	Vainqueur 6 / AFP		
	11		01/05		ETSO / GJ FCN EVSABB	
	12	Finale	*?			

*Lever de rideau de la coupe des DEUX-SEVRES seniors.

	COUPE			Rencontres	RES	TAB	
	N°	Niveau	Dates				
	29	1/2	06/04	GJ FCN EVSABB / BRESSUIRE 2			
	30		06/04		GJ NORD-EST / GJ OREE de l'AUTIZE		
	31	Finale	15/06				
	CHALLENGE						
	9	1/4	06/04	GJ P. MAULEONAI / PAYS NEO CRECHOIS			
	10		06/04		ESPT USV ENT / CHAURAY 3		
	11		06/04		BEAUVOIR / GJ ST VARAUDAISE		
	12		06/04		GJ CŒUR DE BOCAGE / USPM STE EANNE ENT		
	13	1/2	11/05	V9 / V11			
	14		11/05		V12 / V10		
	15	Finale	15/06				
	COUPE DE L'ANGELIQUE						
	1	1/8	01/05	N ST FLORENT (16R2) / PARTHENAY V(17R2)			
	9		27/04		BRESSUIRE (16R1) / THOUARS (16R2)		
	10	1/4	08/05	Vainqueur 1 / CHAURAY (17R1)			
	11		27/04		N ST FLORENT (17R1) / BRESSUIRE (17R1)		
	12		13/04		CHAURAY (16R1) / OREE AUTIZE GJ (16R2)		
	13	1/2	25/05	V 12 / V 10			
	14		25/05		V9 / V 11		
	15	Finale	15/06				

COMMISSION DES JEUNES



COUPE

47		06.04	BEAUVOIR / VAL DE BOUTONNE
48		06.04	GJ CŒUR DE BOCAGE / ECHIRE ST G AV 79 ENT
49	1/4	06.04	CHAURAY / GJ PAYS MAULEONAI
50		06.04	CELLES VERRINES / PAYS ARGENTONNAIS
51		25/05	V49 / V48
52	1/2	25/05	V50 / V47
53	Finale	15/06	

CHALLENGE

20		06.04	ECHIRE ST G AV 79 ENT 2 / CELLES VERRINES 2
21		06.04	GJ ENE / ES AFP
22	1/4	06.04	GJ ETSO / LE TALLUD SUD GATINE ENT
23		30.30	GATIFOOT SCAL MC ENT. / FC3C 2 (Score : 0-2)
24		11/05	V 23 / V 20
25	1/2	11/05	V 21 / V 22
26	Finale	15/06	

COUPE de l'ANGELIQUE

3	1/8	27/04	PARTHENAY V (U14R2) / N ST FLORENT(U14R1)
9		27/04	THOUARS (15R2) / BRESSUIRE (15R1)
10		01/05	N CHAMOIS (15R1) / Vainqueur 3
11	1/4	13/04	N ST FLORENT (15R2) / BRESSUIRE (14R1)
12		01/05	N CHAMOIS (14R1) : AVENIR 79 (14R2)
13		25/05	V 10 / V 09
14	1/2	25/05	V 11 / V 12
15	Finale	15/06	



COUPE U15 A 7

1		06.04	CHICHE 2 / PAYS ARGENTONNAIS 2
2		06.04	GATIFOOT SCAL MC ENT 2 / LE TALLUD 2
3	1/4	06.04	USPM STE EANNE ENT 2 / Exempt
4		06.04	GJ BOUTONNAIS EN MELL 2 / USV ESPT ENT 2
5		18/05	V1 / V3
6	1/2	18/05	V 2 / V 4
7	Finale	15/06	

COMMISSION DES JEUNES

FESTIVAL U13 PITCH

Finale départementale à ECHIRE – 06 AVRIL

BEAUVOIR / BRESSUIRE 1 / BRESSUIRE 2 / CHAURAY / ECHIRE ST GELAIS / FC3C / GJ COC IB / GJ CŒUR DE BOCAGE / GJ ENE / GJ ST VARAUDAISE / MONCOUTANT / N CHAMOIS 1 / N CHAMOIS 2 / N ST FLORENT / THOUARS 1 / THOUARS 2.

COUPE

		Plateau 14 à CERIZAY
	06/04	GATIFOOT 1 / GJ CERIZAY IB 2 / GJ FCN EVSABB
1/4		Plateau 17 à FORS
	06/04	AFP / VAL DE BOUTONNE / PAYS MELLOIS / GJ SUD DEUX-SEVRES
1/2	27/04	GJ OREE de l'AUTIZE / Vainqueur 14 Vainqueur 17 / BRESSUIRE 3
Finale	15/06	



CHALLENGE

		Plateau CH 34 à SALLES
	06/04	VOUILLE / HVS 1 / CHAURAY 3 / VENISE VERTE 2
1/4		Plateau CH 35 à ST REMY
	06/04	N CHAMOIS 3 / AVENIR 79 / HVS 2 / BOUTONNAIS 2
1/2	27/04 27/04	THOUARS 3 / Vainqueur CH 43 Vainqueur CH 35 / MONCOUTANT 2
Finale	15/06	

COUPE de l'ANGELIQUE

1/2	01/06 01/06	BRESSUIRE) (R) / THOUARS 2 (AL) FC3C (AL) / N ST FLORENT (R)
Finale	15/06	

NOS BENEVOLES RECOMPENSÉS

La FFF organise depuis de nombreuses saisons la journée des bénévoles visant à récompenser les dirigeants de clubs de toute la France.

Deux actions valorisantes sont au programme cette saison :

- Une à **Lyon** le 23 mars 2024 avec en point d'orgue le match amical France / Allemagne
- Une à **Clairefontaine** le 20-21 avril 2024

Au total ce sont 13 bénévoles de nos clubs qui auront été invités cette saison.

Pour cette première action à Lyon, 8 bénévoles, accompagnés de **Jean-Luc BERTAUD** (représentant le District), ont participé :

- **Pascal DECOUT** (Pays Thénezéen)
- **Anne Marie Houmeau** (Aigondigné)
- **Jérôme SOULARD** (Lutaizien Oiron)
- **Jérôme MALEN** (FC Bressuire)
- **Karine DELAHAY** (AR Cherveux)
- **Pascal LEYMARIE** (Exireuil)
- **Alain HOUMEAU** (Aigondigné)
- **Sylvie BOISSINOT** (Interbocage)



Au programme de leur journée :

- A partir de 12h30 : accueil à la LDLC Aréna de Lyon pour un déjeuner spectacle (concert de Gaëtan ROUSSEL, photo ci-contre)
- 19h00 : direction le Groupama Stadium de Lyon pour la rencontre amicale France - Allemagne (0-2).

Après une nuit passée à l'hôtel, l'ensemble de la délégation est rentrée le dimanche.



INFOS DES CLUBS



Plus d'informations :
Vincent Morisson
06 11 55 87 63

FUTSAL - 2024

"CHALLENGE BRUNO MORISSON"



12 avril
dès 19h



Salle des Sports
Tartalin
Aiffres 79230



50€
par équipe
8 joueurs par équipe*
paiement à l'inscription*



Buvette et
restauration sur
place

INFOS DES CLUBS

INFOS DES CLUBS

 **SAMEDI**
13 AVRIL

BAL DU FOOT
SOIRÉE GUINGUETTE
SALLE OMNISPORTS DU PIN

ENTRÉE **DESSERT**
ASSIETTE DES GOURMETS CROQUANT 3 CHOCOLATS
(foie gras/foie mignon/crevettes) ET VERRINE DE FRUITS

PLAT
PINTADE, CHAMPIGNONS **25€** /PERS.
ET PATATES GRENAILLE

SOIRÉE ANIMÉE PAR
ATLANTIC

 POUR RÉSERVER
SCAN LE QR CODE  OU PAR TÉLÉPHONE
AU +33 6 38 85 56 03 

INFOS DES CLUBS

Le stage sportif du club de Niort Saint-Florent, UANSF.SPORTVACANCES, sera ouvert pendant les vacances de Printemps !

UANSF.SPORTVACANCES ouvre ses portes la semaine 17 (22/04 au 26/04), avec de nombreuses activités sportives. Ce stage est destiné aux garçons et filles entre 7 et 15 ans (licencié.e.s ou non) !

Découvrez dès maintenant le planning des semaines

<https://www.uaniortsflorent.fr/sport-vacances-planning>



Informations et réservation : uansf.sportvacances@gmail.com / 06.51.91.21.92



PLANNING UANSF.SPORTVACANCES du 22 avril au 26 avril (semaine 17)



	LUNDI 22/04	MARDI 23/04	MERCREDI 24/04	JEUDI 25/04	VENDREDI 26/04
8H00 / 9H00	Accueil (1)	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
9H00 / 12H30	Football ou Futsal (2)	Football ou Futsal	City-stade et rencontre des joueurs des Chamois	Football ou Futsal	Football ou Futsal
12H30 / 14H30	Douche - Déjeuner	Douche - Déjeuner	Douche - Déjeuner	Douche - Déjeuner	Douche - Déjeuner
14H30 / 17H30	Piscine (3)	Rallye Photo (4)	Tournoi inter-centre (5)	Laser Game	VTT (6)
17H30 / 18H00	Départ (1)	Départ	Départ	Départ	Départ
Semaine			150,00 €		
Journée	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €

Collation du matin, repas du midi et goûter de l'après-midi sont à la charge de Sport Vacances. Prévoir une gourde.

- (1) Accueil et départ au stade Massujat, 45 rue Massujat à Niort (stade de Saint-Florent)
- (2) Prévoir tous les jours les équipements adaptés pour séance sur herbe, en salle, sur sable ou sur terrain synthétique
- (3) Maillot de bain et bonnet de bain obligatoires (short interdit)
- (4) Sous forme de course d'orientation, les enfants partent à la découverte du Marais Poitevin
- (5) Journée organisée avec le centre de loisirs sportifs de Celles-sur-Belle
- (6) Prévoir VTT ou VTC + casque dès le lundi si possible. Prêt de matériel possible.

Nous nous réservons le droit d'annuler une ou plusieurs journées d'activités si le nombre d'inscrits est inférieur à 10.

Nous nous réservons le droit de modifier le planning des activités à tout moment, notamment en fonction des conditions météorologiques.

Réserver sur uansf.sportvacances@gmail.com
Renseignements au 06 51 91 21 92 (Matthieu Sarrieau)

INFOS DES CLUBS

F/C/G
FOOTBALL CLUB LES GÂTINAISES

Stage foot **25€**
Féminin
FOOTBALL CLUB LES GÂTINAISES

U9 à U13F
du 15/04 au 17/04

U14 à U18F
du 17/04 au 19/04

Ouvert aux licenciées et non licenciées
**Séances de foot, course d'orientation,
tournoi, activité surprise,...**

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS
Léa BOTON 06 43 93 35 00
760857@lfna.fr
Avant le 25 Mars !

INFOS DES CLUBS

Vendredi 26 Avril 2024

Sous tivoли

Salle des Fêtes

Sainte Ouenne

Concours de

Ouvert
à tous

PALETS en 4 parties

Inscriptions sur place
Début concours 20h30

12 € par doublette

Attention ! 40 doublettes maximum !

UN LOT POUR TOUS !

*Buvette et restauration
sur place*

Renseignements : 06.87.15.50.93

Organisé par



INFOS DES CLUBS

**JEU DE PRÉCISION
À GAGNER
MAILLOTS JOUEURS PROS.**

JEUDI 9 MAI 2024

**TOURNOI SIXTE
TOURNOI SIXTE
TOURNOI SIXTE**

**ES LOUZY
STADE
DE L'ÉTOILE**

42 € / SUR RÉSERVATION
RÉSERVATION AVANT LE 29 AVRIL
48 ÉQUIPES MAXIMUM !!

**ACCUEIL DES ÉQUIPES À 11H00
DÉBUT DU TOURNOI À 11H30**

BUVETTE + SNACK SUR PLACE

1 LOT / POUR CHAQUE JOUEUR
(COCHON, VIANDE, VIN, BIÈRES, ARTICLES DE FOOTBALL)

**RÉSERVATION
PAR TÉLÉPHONE:
CORENTIN DOS REIS
06 10 13 67 06**

INFOS DES CLUBS

 **The F.O.C Vouilletais**
organise sa 8^{ème} édition

TOURNOI DE PALETS

SAMEDI 25 Mai 2024

(Salle du Tennis de Vouillé 79)

Ouverture des portes à partir de 17h
Début du tournoi 18h-18h30 si possible

16€ par équipe

LOTS POUR TOUS
Un licencié autorisé par équipe

Restauration et buvette sur place



Carte bancaire acceptée

Pré-inscription requise auprès de Jérôme au 06.25.41.30.63

INFOS DES CLUBS



TOURNOI

**CHALLENGE ENERGEO**

U10/U11

DIMANCHE 26 MAI 2024
RESTAURATION SUR PLACE
BUVETTE - SANDWICHS - FRITES

STADE DE GRAND CROIX À NIORT
CONTACT : CHARRIER DENIS AU 06 42 33 61 71



INFOS DES CLUBS



Le Football Club
Paludéen recherche
Des personnes
intéressées à nous
rejoindre



SECRETARE ADJOINT(E)

DIRIGEANTS (ES)

ARBITRE OFFICIEL



ENTRAÎNEUR AVEC DIPLÔME OU SANS

JOUEURS

Renseignements:
Président : 0617981421
Secrétaire : 0617522226
email: fcpaludeen79@gmail.com



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES !



LE GPS SUR LA ROUTE DES VACANCES

Attention !

Le GPS n'est qu'un outil d'orientation : il ne remplace ni votre vigilance, ni votre sérénité ou votre courtoisie sur les routes des vacances.

Les conseils de la MACIF

- 1) Si le GPS est un outil d'orientation efficace, il ne doit pas vous distraire et vous empêcher de rester concentré sur votre conduite.
- 2) Le GPS ne dispense pas d'une bonne préparation de votre itinéraire : mieux préparé, c'est moins de stress et d'énerverment, et plus de sérénité dans la conduite.
- 3) Une bonne préparation consiste aussi à se renseigner sur les conditions météorologiques et sur l'état de la circulation.



Essentiel pour moi

NOS PARTENAIRES

